



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 18 JUIN 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 18 JUIN à 20 Heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pierrette LUCHE, Maire.

Membres présents : Pierrette LUCHE, Cécile ODORICO, Béatrice FERRERE, Christine SAINT-LOUBERT, Rémy CABAN, Alain DUBOIS, Alain LAUZIERE ;

Membres excusés : Madame Monique MENDEZ, Monsieur Franck LAPEYRERE

Secrétaire de séance : **Rémy CABAN**

Approbation du compte-rendu de la séance 21 Mai 2024

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1°) VILLAGE D'AVENIR (INFORMATIONS DU PROJET ET DECISIONS) :

Madame la Maire expose le projet « Village d'Avenir ».

Le compte-rendu des paysagistes et architectes Conseil de l'Etat (communiqué en amont aux conseillers municipaux) proposent un état des lieux de la commune et des orientations pour l'avenir.

Parmi les projets évoqués, est retenu un projet fédérateur autour des atouts de la commune :

L'esprit culturel et sportif de la commune, sa mixité sociale, la qualité de vie autour du « label Villes et Villages Fleuris » permettent d'imaginer un projet à moyen ou court terme. Il est possible de lancer une étude participative sur Castin autour d'un circuit de promenade.

Dans la mesure où l'étude est gratuite pour la commune, où le conseil municipal peut arrêter le projet à n'importe quel stade et où le plan de financement sera accompagné par la Cheffe de Projet d'Avenir, nous décidons de tenter l'aventure.

Madame la Maire insiste sur le côté participatif du projet, espérant de ce fait motiver les habitants et notamment les sportifs à cette participation.

Mairie de Castin

Rue de la Mairie 32810 CASTIN

Tél : 05 62 05 76 04

Mail : mairie.castin@gmail.com

Site internet : www.castin.fr



2°) MISE EN PLACE DU TABLEAU DES PERMANENCES « ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 07 JUILLET 2024

3°) POINT SUR LA VISITE DU JURY « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » LE 17 JUILLET :

Une pré-visite le 24 Juin et le conseil municipal décide d'organiser une journée nettoyage le 30 Juin afin de soutenir l'employé communal dans la préparation de ce Jury.

Les composteurs individuels sont arrivés et seront gratuits pour les particuliers. Le composteur pour la Mairie est arrivé également. La livraison ne devrait pas tarder.

L'ordre du jour est épuisé, la séance s'est levée à 21 Heures 30.